Plénière CESER le 27 janvier 2026

"La compétitivité des entreprises en Auvergne – Rhône-Alpes"

Intervention CGT

Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers, chers collègues,

C'est par une actualité sociale, banalisée parce que tellement répétée, que nous commencerons notre intervention. En 2014, les 300 salariés de l'usine Bosch, située à Moulins, dans l'Allier, avaient signé un "accord de compétitivité" acceptant à la fois un gel des salaires et une plus grande flexibilité dans l'organisation du travail en fonction des cadences, en échange d'une garantie de hausse de la production. Ils en signaient un second en 2016…

"Préserver la compétitivité à long terme", c'est aujourd'hui le motif invoqué par Bosch pour justifier la fermeture brutale de cette même usine, sacrifiant à la fois 270 salariés et un territoire déjà durement touché, notamment après la mise en redressement judiciaire d'Amis et le projet de restructuration d'ERASTEEL.

La CGT Auvergne - Rhône-Alpes souhaite rappeler que la notion de "compétitivité" ne peut se réduire à la recherche de la maximisation du retour vers l'actionnaire. Ce terme de "compétitivité" sert trop souvent de paravent idéologique pour justifier les politiques de déréglementation, de baisse du coût du travail et d'aides publiques sans contrepartie, au détriment des salarié.es, des droits sociaux, de la protection de l'environnement et de la cohésion territoriale dont les coûts "externalisés", qu'ils soient sociaux (coût du chômage, des maladies professionnelles, notamment liés aux T.M.S et aux R.P.S,…) ou environnementaux (coût de dépollution des friches, enjeux des pollutions, notamment par les PFAS,...) ne sont pas pris en compte.

C'est cette vision étriquée et exclusivement patronale de la "compétitivité" qui est présentée trop souvent comme la clé du développement économique alors qu'elle occulte les enjeux aussi essentiels que la qualité de l'emploi, l'évolution professionnelle tout au long de la vie, l'équilibre vie professionnelle / vie privée, l'innovation sociale et environnementale, l'aménagement équilibré du territoire.

La véritable compétitivité, pour la CGT, ne se mesure donc pas à la seule productivité horaire ou au taux de profit, mais à la capacité collective à maintenir et développer des activités industrielles et de services utiles socialement, intégrées dans les territoires et respectueuses de l'environnement pour les générations présentes et à venir.

Notre région dispose d'atouts majeurs : un tissu industriel diversifié, des centres de recherche performants, une formation reconnue et des savoir-faire issus de plusieurs générations de salariés.es. Pourtant, la mise en concurrence exacerbée entre territoires et entreprises, organisée sous la pression de grands fonds d'investissement a fragilisé ce modèle, fragmentant les filières, spécialisant les territoires sur certains segments de la chaine de valeur. Et les politiques publiques, notamment régionales, tendent à privilégier le saupoudrage non ciblé d'aides économiques sans vision stratégique et sans conditions sociales ou environnementales claires, accentuant, outre les inégalités et la précarité, une dépendance que révèle chaque crise : Covid 19, guerre en Ukraine, élection américaine.

La CGT affirme qu'une compétitivité durable repose sur des fondements sociaux et collectifs :

- Une politique industrielle, régionalement ancrée, orientée vers la relocalisation et la transition écologique des productions, articulée et complémentaire avec une politique industrielle nationale et européenne à construire.
- Des emplois stables et qualifiés, appuyés sur un haut niveau de formation et de sécurisation des parcours professionnels.
- Des aides publiques conditionnées à des engagements concrets en matière de production, d'emploi, de conditions de travail, d'égalité professionnelle, de sobriété énergétique et de restauration et préservation de l'environnement.
- Une gouvernance démocratique des entreprises, associant pleinement les représentants du personnel et les salarié.es aux orientations stratégiques.

La CGT appelle donc à une approche renouvelée de la compétitivité : non pas celle de la course au moins-disant social, fiscal ou environnemental, mais celle qui place l'humain, le travail et la transformation écologique au cœur du projet économique régional. Dans un contexte de crise sociale et environnementale, la responsabilité du CESER, dans une région comme AURA, dont les atouts industriels, agricoles et scientifiques sont immenses, est de promouvoir un modèle de développement basé sur la coopération, la justice sociale et le progrès partagé.

Ce serait, comme rappelé en début de rapport, retrouver l'étymologie du mot "compétitivité" : "rechercher ensemble".

À l'aune de ces enjeux, les préconisations du rapport, quoique intéressantes, nous apparaissent trop peu ambitieuses. Le groupe CGT s'abstiendra.

Nous tenons à remercier la présidente de la section Françoise PFISTER , le chargé d'étude Laurent DE PESSEMIER et tous les conseillers de la section, les personnalités extérieures et les personnes auditionnées pour le travail réalisé.